

Continuons le combat contre les violences faites aux femmes dans les Outre-mer



Délégation aux Outre-mer

Formations de travail : Délégation aux droits des Femmes et à l'égalité

Mode de saisine : Saisine d'initiative

Type de texte(s) : Résolution

Rapporteuses :



Viviane MONNIER

Groupe des Associations



Inès BOUCHAUT-CHOISY

Groupe des Outre-mer

Avancement :

Date de début 04/06/2024

Date du vote 26/11/2024

Discussions générales Le bureau du CESE détermine la formation de travail chargée de préparer le projet d'avis ou l'étude

Désignations des rapporteurs La formation de travail choisie élit un ou deux rapporteurs chargés d'organiser les débats.

Examens du texte Le projet d'avis ou d'étude est débattu par l'ensemble des membres.

Vote

La formation de travail vote le projet d'avis avant sa présentation en plénière ou le projet d'étude avant sa présentation en plénière.

PRÉSENTATION

En 2022 dans les Outre-mer, 13 femmes ont été tuées par leur mari ou leur ex-conjoint, soit 11 % du total des féminicides en France pour une population égale à 4 % de la population française. Au regard de ces chiffres particulièrement inquiétants, le CESE doit plus que jamais, poursuivre son combat contre les violences faites aux femmes dans les Outre-mer.

CALENDRIER

MAR 25 JUIN

Agenda des Travaux et Auditions

Auditions

Délégation aux Outre-mer

Délégation aux droits des Femmes et à l'égalité

JEU 27 JUIN

Agenda des Travaux et Auditions

Audition de Mme Sandrine DAUPHIN, directrice des Relations internationales et des Partenariats de l'INED.

Délégation aux droits des Femmes et à l'égalité

Délégation aux Outre-mer

Articles liés



Travaux et auditions

Le CESE fait le point sur les violences faites aux femmes en Outre-mer

Voir toutes les saisines